

# L'Arcep lance la course à la 4<sup>e</sup> licence UMTS

Pour le moment c'est impossible, mais officiellement, c'est bien là l'objectif du gendarme des télécoms avec cette dernière licence. Reste qu'avant de procéder à ce changement important, aussi nommé « refarming » il faut mettre tout le monde d'accord.

Une solution à l'avantage des opérateurs comme SFR et Orange qui comme le souligne le quotidien *Les Echos* veulent voir ce passage du GSM à l'UMTS sans différence devenir rapidement une réalité.

Malgré cette pression l'Arcep veut vérifier qu'il existe bien un marché pour l'attribution de cette 4<sup>e</sup> licence UMTS.

Enfin, l'autorité doit vérifier qu'un opérateur est intéressé par cette licence qui permettrait en outre de renforcer la concurrence sur le marché ce qui serait bien entendu tout à l'avantage du consommateur.

Et le nouveau venu, si on le trouve, pourrait bien se retrouver dans une situation avantageuse puisque selon le journal économique plusieurs constructeurs sont dans « les starting-blocks », prêts à le soutenir.

Un bémol tout de même, l'idée n'est pas nouvelle puisque depuis 2005, l'on essaye de placer cette quatrième licence, sans succès. Il faut dire que cette dernière coûte tout de même **619 millions d'euros** (le même prix que les autres licences).

L'opération séduction est donc lancée, mais la manœuvre est délicate puisque l'Arcep ne peut pas non plus trop avantager le quatrième opérateur au risque d'être attaqué par les concurrents.

Pour la petite histoire, tout ne dépend pas de l'Arcep, puisque le prix de la licence est fixé par le ministère de l'Economie et des Finances. Il n'est donc pas impossible que le prix de la licence baisse, reste à savoir si le ministre Thierry Breton plébiscite la bonne santé des caisses du Trésor ou le jeu de la concurrence dans les télécoms.